

Agenda des paroisses



Lundi 31 mars, Saint-Hermeland, 20h : Parcours Jubilé.

Jeudi 3 avril, Sainte-Monique, 18h : équipe du Rosaire.


Vendredi 4 avril, Saint-Hermeland, 20h : remise de dette et du Pardon.

Samedi 5 avril

- La Pentecôte, 14h : groupe de prières pour les défunts.
- Sainte-Monique, 14h30 : groupe Tout à Jésus par Marie.
- Saint-René, 15h : rosaire du groupe Notre-Dame de Grâce.
- La Pentecôte, 15h30 : catéchuménat adulte

Dimanche 6 avril

- Eveil à la Foi, catéchisme, aumônerie : lieux et horaires habituels.
- Saint-Hermeland presbytère, 11h30 : 2^{ème} rencontre CPB.
- La Pentecôte, 17h : Parcours Jubilé.

Retrouvez l'homélie en vidéo
sur « Paroisse de Bagneux »  YouTube

Soirée de remise de dette et du Pardon

Confession, écoute et louanges

Vendredi 4 avril à Saint-Hermeland de 20h à 22h.



Jubilé 2025 : parcours de formation



UN PARCOURS POUR RENCONTRER ENSEMBLE
JÉSUS-CHRIST, VIVANT ET AGISSANT

Jésus-Christ vrai Dieu et vrai homme

Nous vivons ce parcours diocésain en 6 rencontres (qui forment un tout) pendant le carême avec 2 jours de réunion au choix :

- Dimanche 17h-19h, La Pentecôte : 2,9,16,23,30 mars et 6 avril.
- Lundi 20h-22h, Saint-Hermeland : 3,10,17,24,31 mars et 7 avril.

Le Lien

n° 657 du 30 mars 2025
4^{ème} dimanche de Carême



Saint-René • Saint-Hermeland • La Pentecôte • Sainte-Monique

contact@paroissebagneux.fr / 01.42.53.14.16 / paroisses-bagneux-pentecote.com

Pendant le jubilé, remettons nos dettes !

Chers amis,

À l'occasion de notre jubilé, l'Eglise nous invite à une démarche bien particulière : la remise de dette. Directement inspirée du livre du Lévitique, elle est une opportunité précieuse de renouvellement et de libération que Dieu nous offre, tant sur le plan matériel que spirituel !

Qu'est-ce que la remise de dette ? Elle consiste à annuler ou pardonner des obligations, des dettes que les autres ont envers nous, qu'elles soient financières, matérielles ou morales.

Pourquoi est-ce important ? Ces dettes accumulées peuvent peser lourdement sur notre quotidien, notre relation à l'autre et même notre vie spirituelle. En remettant les dettes, nous posons un acte volontaire et généreux permettant de repartir sur des bases nouvelles, afin de restaurer l'harmonie dans nos relations, dans nos familles.

Comment identifier nos dettes ? Cela demande bien sûr de prendre un moment de prière et de réflexion personnelle, de faire une relecture de notre vie sous cet angle particulier, car ces dettes peuvent être :

- matérielles : par exemple, un prêt financier accordé à un proche qui est en difficulté économique, des dettes de services rendus ou des biens empruntés.
- ou bien immatérielles : une reconnaissance non exprimée par ceux que nous avons soutenu, un pardon non accordé pour des torts subis, ou l'absence de réciprocité dans l'amour et l'affection donnés.

Notre participation. Ayons le courage de faire preuve de générosité et de compassion : que ce jubilé soit une occasion de transformation personnelle et communautaire. Des rouleaux seront distribués à la sortie de la messe : notez-y la ou les remises de dette que vous voulez faire, et ramenez ce rouleau le vendredi 4 avril, à 20h à l'église Saint-Hermeland, pour le détruire symboliquement lors de notre célébration paroissiale. Un temps de méditation et de prière, ainsi que le sacrement de la réconciliation seront proposés.

Etienne GOUBAND

Les textes de la Messe

Lecture du livre de Josué (5, 9a.10-12)

En ces jours-là, le Seigneur dit à Josué : « Aujourd'hui, j'ai enlevé de vous le déshonneur de l'Égypte. » Les fils d'Israël campèrent à Guilgal et célébrèrent la Pâque le quatorzième jour du mois, vers le soir, dans la plaine de Jéricho. Le lendemain de la Pâque, en ce jour même, ils mangèrent les produits de cette terre : des pains sans levain et des épis grillés. À partir de ce jour, la manne cessa de tomber, puisqu'ils mangeaient des produits de la terre. Il n'y avait plus de manne pour les fils d'Israël, qui mangèrent cette année-là ce qu'ils récoltèrent sur la terre de Canaan.

Psaume 33 Goûtez et voyez comme est bon le Seigneur.

Je bénirai le Seigneur en tout temps,
sa louange sans cesse à mes lèvres.
Je me glorifierai dans le Seigneur :
que les pauvres m'entendent et soient en
fête !

Magnifiez avec moi le Seigneur,
exaltons tous ensemble son nom.

Je cherche le Seigneur, il me répond :
de toutes mes frayeurs, il me délivre.

Qui regarde vers lui resplendira,
sans ombre ni trouble au visage.
Un pauvre crie ; le Seigneur entend :
il le sauve de toutes ses angoisses.

Lecture de la deuxième lettre de saint Paul Apôtre aux Corinthiens (5, 17-21)

Frères, si quelqu'un est dans le Christ, il est une créature nouvelle. Le monde ancien s'en est allé, un monde nouveau est déjà né. Tout cela vient de Dieu : il nous a réconciliés avec lui par le Christ, et il nous a donné le ministère de la réconciliation. Car c'est bien Dieu qui, dans le Christ, réconciliait le monde avec lui : il n'a pas tenu compte des fautes, et il a déposé en nous la parole de la réconciliation. Nous sommes donc les ambassadeurs du Christ, et par nous c'est Dieu lui-même qui lance un appel : nous le demandons au nom du Christ, laissez-vous réconcilier avec Dieu. Celui qui n'a pas connu le péché, Dieu l'a pour nous identifié au péché, afin qu'en lui nous devenions justes de la justice même de Dieu.

Évangile de Jésus Christ selon saint Luc (15, 1-8)

En ce temps-là, les publicains et les pécheurs venaient tous à Jésus pour l'écouter. Les pharisiens et les scribes récriminaient contre lui : « Cet homme fait bon accueil aux pécheurs, et il mange avec eux ! » Alors Jésus leur dit cette parabole : Un homme avait deux fils. Le plus jeune dit à son père : 'Père, donne-moi la part de fortune qui me revient.' Et le père leur partagea ses biens. Peu de jours après, le plus jeune rassembla tout ce qu'il avait, et partit pour un pays lointain où il dilapida sa fortune en menant une vie de désordre. Il avait tout dépensé, quand une grande famine survint dans ce pays, et il commença à se trouver dans le besoin. Il alla s'engager auprès d'un habitant de ce pays, qui l'envoya dans ses

champs garder les porcs. Il aurait bien voulu se remplir le ventre avec les gousses que mangeaient les porcs, mais personne ne lui donnait rien. Alors il rentra en lui-même et se dit : 'Combien d'ouvriers de mon père ont du pain en abondance, et moi, ici, je meurs de faim ! Je me lèverai, j'irai vers mon père, et je lui dirai : Père, j'ai péché contre le ciel et envers toi. Je ne suis plus digne d'être appelé ton fils. Traite-moi comme l'un de tes ouvriers.' Il se leva et s'en alla vers son père. Comme il était encore loin, son père l'aperçut et fut saisi de compassion ; il courut se jeter à son cou et le couvrit de baisers. Le fils lui dit : 'Père, j'ai péché contre le ciel et envers toi. Je ne suis plus digne d'être appelé ton fils.' Mais le père dit à ses serviteurs : 'Vite, apportez le plus beau vêtement pour l'habiller, mettez-lui une bague au doigt et des sandales aux pieds, allez chercher le veau gras, tuez-le, mangeons et festoyons, car mon fils que voilà était mort, et il est revenu à la vie ; il était perdu, et il est retrouvé.' Et ils commencèrent à festoyer.

Or le fils aîné était aux champs. Quand il revint et fut près de la maison, il entendit la musique et les danses. Appelant un des serviteurs, il s'informa de ce qui se passait. Celui-ci répondit : 'Ton frère est arrivé, et ton père a tué le veau gras, parce qu'il a retrouvé ton frère en bonne santé.' Alors le fils aîné se mit en colère, et il refusait d'entrer. Son père sortit le supplier. Mais il répliqua à son père : 'Il y a tant d'années que je suis à ton service sans avoir jamais transgressé tes ordres, et jamais tu ne m'as donné un chevreau pour festoyer avec mes amis. Mais, quand ton fils que voilà est revenu après avoir dévoré ton bien avec des prostituées, tu as fait tuer pour lui le veau gras !' Le père répondit : 'Toi, mon enfant, tu es toujours avec moi, et tout ce qui est à moi est à toi. Il fallait festoyer et se réjouir ; car ton frère que voilà était mort, et il est revenu à la vie ; il était perdu, et il est retrouvé ! »

Les chemins de Croix auront lieu tous les vendredis du 14 mars au 11 avril à :

- 12h à Saint-Hermeland.
- 15h à Sainte-Monique.
- 18h à La Pentecôte.

Vendredi Saint, 18 avril : 15h, chemin de croix en extérieur de Sainte-Monique vers Saint-Hermeland.

Pèlerinage paroissial à Argenteuil

Suite à la conférence de Jean-Christian Petitfils sur la Tunique d'Argenteuil, nous vous invitons à aller en pèlerinage devant la Sainte Tunique le samedi 26 avril après-midi (détail à venir).



Tout à Jésus par Marie à l'école de la prière

« Qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle et je le ressusciterai au dernier jour » (Jn 6,53-54).

L'Eucharistie n'est-elle pas le sommet de la vie chrétienne ?

Rendez-vous : **Samedi 5 avril 2025 de 14h30 à 17h à l'église de Ste-Monique.**
Contact : 06.63.62.06.82 (Sophie) ou 06.82.87.23.40 (Marie)